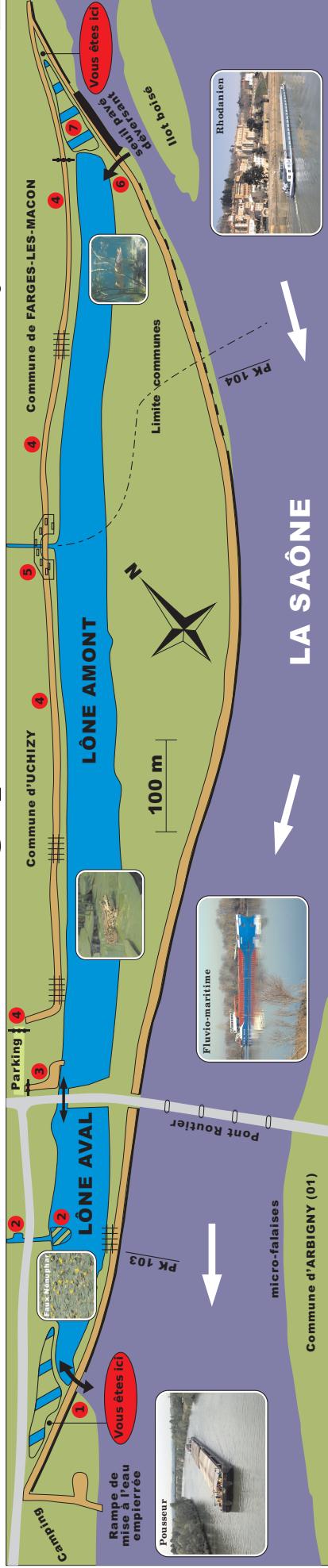


Restauration écologique de la lône d'Uchizy



La commune d'Uchizy partenaire du projet :

La Lône d'Uchizy, plus connue par les habitants de la commune sous le nom de "La Réserve" ou encore "l'île", est devenue au fil des temps un véritable marécage envase. La subdivision de Mâcon en conservant toutefois une connectivité hydraulique aval (acqueduc voûté en pierres) et amont (seuil pavé déversoir). Ceci a pour effet de disloquer le bras rive droite de l'époque, mais la construction du pont routier et de sa rampe d'accès a permis de réaliser un bac désableur sur le ruisseau de Bettiveux. En 2010 et 2011, lors de la construction d'un aqueduc intermédiaire sur la lône amont, il aura désormais à sa charge l'entretien de ces deux ouvrages ainsi que le sentier ouvert sur l'ancien chemin de halage.

Historique et rôle de cet aménagement :

Au cours de la 1^{ère} moitié du 19^{ème} siècle, pour des raisons d'amélioration des conditions de navigation (halée à l'époque), un nouveau chemin de halage est construit en rive droite du cours principal de la Saône au droit de l'île d'Uchizy-Farges. Ceci a pour effet de disloquer le bras rive droite en conservant toutefois une connectivité hydraulique aval (acqueduc voûté en pierres) et amont (seuil pavé déversoir). En 1865, lors de la construction du pont routier et de sa rampe d'accès rive droite, le site est coupé en 2, mais la connexion hydraulique amont-aval est partiellement conservée par la construction d'un acqueduc voûté en pierres.

Depuis plus de 150 ans, l'isolement hydraulique partiel de cette île a entraîné une forte sédimentation. On constate qu'elle a perdu environ 9 000 m² de sa surface en eau et présente une hauteur de sédiments fins pouvant atteindre 1,50 m. Ce milieu annexe de la Saône constitue une richesse écologique très intéressante qui il faut préserver et des mesures de gestion et d'entretien sont devenues indispensables.

Pour limiter la vitesse de sédimentation, des travaux d'amélioration de la connexion hydraulique ont été réalisés: abaissement du seuil déversant à l'amont et amélioration des conditions d'écoulement des aqueducs intermédiaires et rive. La lône aval a été également fortifiée et combée par des apports sableux provenant du ruisseau de Bettiveux. Ceux-ci ont été extraits et évacués, et un bac désableur a été réalisé pour dorénavant les piéger en amont.

La valorisation touristique et patrimoniale de ce site remarquable a été prise en compte par la réouverture de l'ancien chemin de halage utilisé jusqu'au milieu du 19^{ème} siècle nécessitant la reconstruction d'un ouvrage voûté en pierre. Plusieurs petits aménagements sommaires ont été réalisés permettant d'observer dans de bonnes conditions la faune présente sur ce site.

- 1 Amélioration de la connectivité aval hydraulique et fluviale, entre la lône et la Saône..
- 2 Crédit d'un bac désableur sur le ruisseau de Bettiveux et évacuation du cône de déjection existant (sable).
- 3 Crédit d'une voie d'accès et d'une plate-forme pour évacuation des embâcles, aménagement d'une mise à l'eau sommaire pour travaux de fauconnage et de suivi écologique.
- 4 Réouverture d'un cheminement piétonnier sur l'ancien chemin de halage.
- 5 Restauration du ponceau voûté en maçonneries pierres.
- 6 Abaissement du seuil amont déversant.
- 7 Evacuation butte amont.

- ✓ Fermeture accès engins motorisés. ↗ Perré ↗ Connectivité hydraulique.
- ## Poste d'observation.

Qu'est ce que VNF ?

Voies Navigables de France est un établissement public, chargé d'exploiter les rivières et canaux utiles à la navigation. Savez-vous qu'un bateau de 4000 tonnes sur la Saône, c'est 180 semi-remorques de moins sur la route ? Acteur du "transport durable", VNF est aussi promoteur d'aménagements écologiques des berges dans un objectif de préservation de la biodiversité de ces écosystèmes à fort potentiel.



Octobre 2011